

du salaire des ouvriers dans les fabriques canadiennes, comme on le voit à la page 429, s'élève à \$959 seulement. C'est moins de la moitié de la somme jugée nécessaire pour entretenir une famille dans les conditions d'hygiène et de confort, d'après les chiffres des plus minutieux enquêteurs. Ce chiffre moyen de \$959, peut très bien, il est vrai, comprendre le salaire payé aux ouvriers célibataires et aux filles, mais je soutiens que cela n'améliore pas le sort de l'homme marié qui a charge de famille, car dans le cas des filles, du moins, ces dernières ne reçoivent qu'un peu plus que ce qui leur est nécessaire, d'après l'échelle même du gouvernement, et d'après la somme que fixent les règlements du salaire minimum des diverses provinces. Nous avons un exemple frappant, qui aidera toute la députation à bien saisir la question.

Dans une ville manufacturière d'Ontario, qui donne passablement une idée générale de la situation, les filles employées, dans une fabrique de coton reçoivent \$10 par semaine, et les hommes, dont plusieurs sont mariés, \$15 par semaine. D'après la loi concernant les salaires minima d'Ontario, on ne peut accorder moins de \$10. Il n'existe aucune disposition quant au salaire des hommes mariés, ce qui veut tout simplement dire, que même après qu'une enquête minutieuse eût fixé à \$10 le prix de l'entretien d'une fille, les hommes ne reçoivent que \$5 de plus. On les présumait en état de faire vivre une femme et une famille avec ce supplément de \$5. Est-ce possible, je le demande. A quel prix alors?

J'entends de belles phrases sur la prospérité croissante de ce pays, sur l'abondante récolte, sur l'accroissement de la production, tout de même je ne crois pas exagérer, monsieur l'Orateur, en appelant votre attention et celle de la Chambre sur le fait qu'un grand nombre de nos concitoyens vivent dans un état inconvenant et compromettant pour la santé. Nos fonctionnaires civils ne paraissent guère mieux partagés. Je lis dans un article du *Citizen* de janvier 1926:

Au cours de la session parlementaire de 1922, il fut dit, en réponse à une question de M. McQuarrie, que 19,467 employés du gouvernement du Dominion touchaient moins de \$960 par année.

C'est-à-dire que ces employés de l'Etat recevaient le salaire industriel moyen, lequel n'est que la moitié à peu près du salaire nécessaire, selon les enquêteurs du gouvernement, et autres, pour vivre convenablement. Commentant cet état de choses, le *Citizen* disait dans le même article:

Les dirigeants politiques et économiques ont l'habitude d'insister beaucoup sur la perfection dans la production des produits industriels de toutes sortes. Les crédits et la statistique par-

lementaires se rapportent en grande partie à l'accroissement de la richesse matérielle et à la poursuite d'emplois payants, c'est-à-dire à la puissance de l'argent. L'exploitation de nos ressources naturelles est sans doute très importante. Il y a bien lieu aussi de se demander quelle importance l'on attache à la culture nécessaire à l'amélioration de l'existence humaine, comparée à celle que l'on prodigue à la mise en valeur des richesses matérielles. Quelle part fait à la masse besogneuse notre système économique occupé à produire la richesse?

Or, monsieur l'Orateur, puisque d'après la statistique présentée au comité, il faut à peu près \$2,200 pour maintenir convenablement une famille moyenne et que le salaire moyen en Canada est de \$960, comment s'y prend-on pour vivre quand même; car bien des familles s'arrangent pour vivre à moins. Elles économisent parfois sur la nourriture, et généralement nous payons la différence sous forme de contributions aux hôpitaux et autres institutions. L'on épargne sur le logement et dans les grandes cités nous avons ces tassements qui compromettent la santé et nous obligent très souvent à contribuer encore par l'intermédiaire des hôpitaux, et autrement. Très souvent, la différence est comblée par le salaire de la femme et des enfants, qui s'ajoute à celui du mari, au dépins de la génération prochaine qui grandira sans beaucoup s'instruire, vouée à de vils métiers, et bien insuffisamment outillée pour les âpres luttes de la vie moderne. Le temps est venu pour ce Parlement d'imiter ceux des autres pays, de l'Angleterre et de quelques colonies, la Nouvelle-Zélande et l'Australie par exemple, en portant un peu plus d'attention aux questions de cette nature.

J'invite la Chambre à étudier la résolution inscrite au Feuilleton par mon honorable ami de Winnipeg-Nord (M. Heaps) ainsi conçue:

La Chambre est d'avis que le Comité des relations industrielles et internationales devrait être chargé de faire enquête et rapport sur l'établissement d'un système d'assurance contre le chômage, la maladie et l'invalidité.

Le discours du trône ajoute:

Il est agréable de noter que, durant l'année, l'immigration s'est considérablement accrue.

La question de l'immigration a été discutée à satiété dans cette Chambre, et je n'ai pas l'intention de m'y arrêter longuement, mais puisque les compagnies de chemins de fer et les chambres de commerce insistent constamment sur la nécessité d'accroître l'immigration, je tiens à protester de nouveau contre le système d'augmenter l'immigration sans voir au moyen de s'occuper davantage des immigrants nouveaux et de ceux qui sont déjà rendus. L'immigration destinée à encombrer la main-d'œuvre, les recettes des chemins de fer et la vente des terres dans l'Ouest est chose facile. Je suis heureux de constater que